

Hausse du SMIC... l'arnaque de Macron

[Cliquez ici pour télécharger le communiqué Solidaires : Hausse du SMIC – l'arnaque de Macron](#)

Lors de son intervention télévisée hier soir le Président de la République a annoncé que « *le salaire d'un salarié au SMIC augmentera au total de 100 euros par mois, sans qu'il en coûte un euro de plus à l'employeur* ».

Cette formulation volontairement trompeuse qui pourrait laissé croire que le montant du SMIC mensuel net allait être revalorisé de 100 euros à partir du 1er janvier 2019 cache une réalité toute autre.

Le SMIC en tant que tel ne bénéficiera d'aucun « coup de pouce » – il sera uniquement revalorisé du montant de la hausse légale automatique déjà prévue (1,8%, soit 20€ environ) – et c'est un resserrement du calendrier de hausse de la prime d'activité (mesure déjà prévue avant les mobilisations actuelles) qui permettra d'atteindre le montant de 100€ annoncé. La prime d'activité est une prestation sociale financée par tous les contribuables (coût zéro pour les entreprises) et qu'elle en sera revalorisée que de 0,3% en 2019 et 2020...

Rappelons que contrairement aux augmentations de salaire, les montants de ce type de prime, non soumise aux cotisations sociales, ne sont pas pris en compte dans le calcul du niveau de retraite.

Comme sur d'autres aspects que le SMIC, les seules « réponses » de Macron à la souffrance sociale se limitent donc à de la poudre aux yeux et à des miettes.

Constat sans surprise qui confirme si besoin était qu'il faut

amplifier et faire converger les mobilisations actuelles pour la justice sociale et fiscale. C'est à quoi notre Union syndicale s'emploie en soutenant les mobilisations de la jeunesse, en appelant à faire du vendredi 14 décembre une journée de grève interprofessionnelle et à rejoindre le samedi 15 décembre les mobilisations des Gilets Jaunes.